

PETIT JOURNAL DE LYON

Rédaction : 14, rue Confort

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

5 centimes le numéro

ABONNEMENTS

Lyon et le Rhône.....	Trois mois	Six mois
Autres Départements.....	6 fr.	12 fr.
Etranger, port en sus.....	8	15

Les lettres non affranchies seront refusées.

Deux éditions : la 1^{re} à 8 h. du soir, la 2^{me} à 8 h. du matin

1^{re} ANNÉE. — N° 4

DIMANCHE 2 JUILLET 1876

Les annonces sont reçues exclusivement à l'Agence Générale de publicité, V. FOURNIER 14, rue Confort. S'adresser pour ce qui concerne la rédaction, au Rédacteur en chef, pour l'administration, au Directeur du journal.

Nous prévenons nos lecteurs que nous ajournons de quelques jours notre édition du matin, afin de reporter tous nos soins sur celle du soir, et de la rendre à tous les points de vue aussi complète que possible.

DÉPÊCHES DE L'APRÈS-MIDI

2 HEURES

— Le Figaro avait annoncé l'appel des réservistes de la classe de 1868 69 pour les manœuvres militaires de cet Automne. Une note insérée aujourd'hui au journal Officiel annonce que rien n'est encore décidé à ce sujet.

— L'affaire de l'Ecole polytechnique, produit une grande émotion dans tout le quartier latin et au ministère de l'instruction publique. Le supérieur de l'école des jésuites a adressé aujourd'hui une lettre aux journaux pour démentir les faits avancés.

— L'officiel d'aujourd'hui raconte les faits et laisse entendre la possibilité de quelques indiscretions, aussi le conseil supérieur de l'instruction publique poursuit vivement son enquête et avisera sous peu pour que pareil fait ne puisse plus se produire.

— La loi sur l'état des sous-officiers dont le ministre de la guerre a récemment parlé à la tribune vient d'être confiée à l'examen d'une commission spéciale au ministère de la guerre.

— Le gouvernement allemand a fait interdire en Alsace et en Lorraine, l'entrée de tous les journaux français qui publiaient le discours de M. Gambetta, au banquet du Général Hoche.

— Un nouveau journal: La Ville de Paris qui recevra les inspirations de M. Léon Renault va paraître dans quelques jours.

— Le ministre de la guerre doit se rendre dans le courant du mois de juillet à Lille, pour examiner la question des travaux de fortification projetés au tour de cette ville.

3 HEURES

Constantinople, 30 juin.

Une lettre du prince de Serbie annonce à la Porte que la mission de Cristie est contremandée.

Une dépêche de Vidim dit que les Serbes ont tiré plusieurs fois sur les gardes des frontières turques. Les commissaires serbes chargés d'une enquête sur la violation des frontières sont partis brusquement.

Londres, 1^{er} juillet.

Le Times publie une dépêche de Berlin d'après laquelle le plan de campagne de la Serbie, autant qu'on peut le prévoir maintenant, serait le suivant : Tcherniaeff, commandant à Alexinat, engagera les Turcs à Nish. Le général Zsch, commandant le sud-ouest, forcera, avec 22.000 hommes, les passes conduisant à la province turque de la Vieille-Serbie, pour effectuer sa jonction avec les forces principales monténégrines, à Orzirend.

Le prince de Montenegro, pour coopérer au mouvement, a concentré ses forces principales en face de Podgoritza. L'armée de Serbie qui est sur Drina, comptant 30.000 hommes, sous le général Alimpitz, marchera sur Visheyrad et Serajevo en Bosnie. 7.000 Monténégrins coopéreront avec 3.000 insurgés herzégoviniens.

Un train spécial d'ambulance, équipé par l'impératrice de Russie, est arrivé au Montenegro. Des Russes sympathiques fourniront, à titre de contribution volontaire, six mois de vivres à l'armée et à la population. La Serbie a aussi reçu l'annonce d'un emprunt de 12 millions et de présents montant à 500.000 ducats.

— Le Daily News dit, d'après une dépêche de Berlin, que, malgré la situation, l'opinion prévaut que la guerre peut-être localisée. On a confiance en l'entente de l'Angleterre avec la Russie.

Bruxelles, 30 juin.

Le Nord dit qu'actuellement la parole est aux faits. Le Nord rappelle les diverses phases de la crise orientale et donne des détails encore inconnus sur les mesures pratiques de pacification arrêtées à Berlin.

Ce journal ajoute : « Nous croyons que, sans être taxé d'illusions optimistes, on peut affirmer que ce travail de pacification et de réorganisation aurait été réalisé par le concert des puissances. Les événements diront si l'interruption brusque de ce travail d'apaisement et la rupture des barrières qui contenaient l'explosion des passions profiteront davantage aux chrétiens, à la Turquie et à l'Europe.

« Les cabinets qui n'ont pu prévenir la crise ont un intérêt immense à se concerter sur les conséquences de son explosion.

« L'accord des trois cours impériales reste intact pour le maintien de la paix générale. Nous espérons tous que les cabinets européens s'associeront à elles pour cet intérêt commun.

« La première chose à faire est d'observer la principale de la non-intervention ne saurait être de l'indifférence.

« L'Europe aurait pour devoir d'arrêter cette lutte si elle dégénérerait en guerre sauvage, ne laissant entrevoir d'autre issue que l'extermination. »

4 HEURES

— Une dépêche de Belgrade annonce que l'ultimatum de la Serbie a été remis ce matin à la Porte. Le prince Milan ne veut ni l'intégrité de la Porte, ni sa suprématie, il demande qu'on lui confie l'administration de la Bosnie. Nul doute que la Bosnie ne refuse.

— Les dépêches de Vienne annoncent que le prince Gortchakoff et M. Andrassy assisteront à l'entrevue du czar et de l'empereur d'Autriche.

— Les dépêches de Londres confirment l'entente de la Russie et de l'Angleterre pour ne pas intervenir.

Cependant, il est certain que la Russie a envoyé des vivres et de l'argent au Monténégro.

— Les spéculateurs à la hausse et les banquiers, vu la liquidation, ont fait aujourd'hui les plus grands efforts pour maintenir les cours de la rente ferme à 104,95.

Un grand nombre de journaux parisiens envoient des correspondants sur le théâtre de la guerre.

On cite ceux du Gaulois, du Temps, du Figaro, de la République française qui sont déjà partis.

— Toute la frontière Austro-Serbe est déjà pourvue de troupes, l'armée Serbe passera la frontière probablement demain.

— Le Monténégro se dispose à la guerre. Depuis huit jours tous les Monténégrins de 17 à 60 ans ont été appelés sous les armes; le nombre des combattants est évalué à 17.000.

Le corps principal comprenant quatre mille hommes, et commandé par le prince Nikitza, prend déjà position vis-à-vis de Podgarizza, et l'on prévoit déjà que le mouvement offensif aura lieu à Ostrog à l'entrée de la passe de la Duga.

Les grands seigneurs russes font de grandes libéralités pour assurer l'approvisionnement de l'armée et du peuple. Il est déjà assuré pour près d'une année.

— Il est certain que les troupes russes commencent un mouvement de concentration en Bessarabie et à Vosnesenk en Ukraine.

CINQ HEURES

Un de nos confrères étrangers dont nous sommes assurés le concours nous télégraphie également.

LYON DE BELGRADE. 30 juin. 4 h. — Petit journal de Lyon, Rhône. FRANCE — Le prince Milan est arrivé aujourd'hui à l'armée du Sud. Il a pris son quartier général à Paratjin et l'on assure que demain il s'avancera jusqu'à Alexizah, que le général du commandant en chef de l'armée du Sud, le général Tcherniaeff.

Aujourd'hui le bruit courait que quelques engagements avaient eu lieu sur quelques points.

L'enthousiasme de la population est immense.

Depuis le départ du prince beaucoup de boutiques sont fermées. Leurs propriétaires ont suivi leur souverain soit forcés, soit comme engagés volontaires.

Les ministres qui avaient accompagné le prince jusqu'à Semendria sont revenus. L'opinion généralement répandue ici est que le Monténégro prêtera son concours.

6 HEURES

— Le Maréchal a conféré aujourd'hui à quatre heures avec Mgr Witt évêque de Nouméa.

— M. Hector Pessard, directeur de la presse au ministère de l'intérieur a reçu la croix de l'ordre de Léopold de Belgique.

On annonce pour la première quinzaine de juillet l'arrivée à Paris du roi et de la reine de Grèce.

— La nomination du général Cialdini au poste d'ambassadeur d'Italie à Paris est généralement mal accueillie par les journaux catholiques.

— Les députés de la gauche demandent lundi, la mise à l'ordre du jour de la discussion du budget avant la prorogation de l'Assemblée.

— Demain dimanche, une grande solennité religieuse musicale aura lieu dans la chapelle de Versailles sous le patronage de M^{re} la maréchale de Mac-Mahon au profit des victimes des incendiés du village de Bouvellogam.

— On annonce la mort de M. Casimir Royer ancien député sous l'empire.

D. ARNAU

NOUVELLES DU MATIN

— Le Maréchal a remis à l'ambassadeur d'Allemagne 2500 fr. pour les inondés Alsaciens. Cet exemple de libéralité en faveur de nos anciens compatriotes va être suivi, assure-t-on, par tous les personnages politiques ou financiers importants de la capitale.

— Le Moniteur Universel croit savoir que le mouvement sous-préfectoral sera signé demain et qu'il paraîtra lundi ou mardi prochain.

— On annonce que l'empereur François Joseph vient de signer le décret qui nomme le comte de Wimpffen, ambassadeur d'Autriche Hongrie à Paris.

— Le bruit court que la reine Victoria aurait en son nom personnel, demandé à l'empereur de Russie l'assurance que la Russie resterait neutre entre la Turquie et la Serbie.

L'empereur Alexandre aurait répondu que la Russie était décidée à garder la neutralité.

— Les derniers rapports de nos attachés militaires aux ambassades d'Angleterre, de Saint Pétersbourg, de Vienne et de Constantinople, ont été réunis en un dossier qui a été soumis hier au Conseil des ministres.

— La Gazette de Cologne insinue aujourd'hui que la diplomatie russe travaille activement à Paris et qu'elle a déjà gagné sa cause M. Thiers, ainsi que le maréchal de Mac-Mahon.

LA QUESTION DU JOUR

LA GUERRE EN ORIENT

L'ouverture de la lutte entre les Turcs et les Serbes, n'est point encore officiellement annoncée, mais il ne faut pas se dissimuler que bien peu de chances restent encore à ceux qui espèrent une transaction à la dernière heure.

Dans la séance du 29 de la Chambre des lords, le comte Derby ne dissimulait pas d'ailleurs le peu de leur de ces espérances.

« Je n'ai pas reçu, a-t-il dit, l'avis qu'une déclaration de guerre de la Serbie ait eu lieu, mais je suis obligé de dire que d'après la teneur générale des rapports on ne peut nourrir que bien peu d'espoir de voir la guerre écartée.

Il est un fait certain aujourd'hui, c'est que le prince Milan a quitté dans la matinée de jeudi Belgrade, pour se rendre à l'armée du Sud.

Ce départ qui avait été discuté dans le conseil des ministres, a eu lieu au milieu de l'enthousiasme général. Les hostilités sont donc imminentes.

Si l'on en croit une dépêche de Vienne des coups de fusils auraient déjà été échangés entre les Serbes et les Turcs, et il régnait une grande inquiétude à Belgrade et à Semendria, où l'on craint un bombardement de ce genre.

En ce qui concerne le Monténégro les conjectures sont confuses. Tandis qu'une dépêche d'hier soir adressée au Gaulois et datée de Cetinje, annonce que les troupes monténégrines ont reçu l'ordre de se tenir prêtes à marcher, on annonce sous-officiellement, à Vienne, que le prince Nikita a promis à l'Autriche d'observer la plus stricte neutralité.

Plusieurs communications d'ailleurs ont été échangées dans ces derniers jours entre la Porte et le gouvernement du Monténégro.

Dans une dépêche, en date du 11 juin, le grand vizir se plaignait, sous une forme amicale, des armements du Monténégro; il affirmait son désir de maintenir les bonnes relations avec ce pays et priait le prince Nikita de lui donner de franches explications sur les motifs et le but de ses préparatifs militaires. Le prince de Monténégro répondait, à la date du 20 juin, qu'il n'avait aucunement l'intention de s'immiscer dans la querelle de la Turquie avec ses sujets de l'Herzégovine; il se plaignait des soupçons injustes dont il était l'objet à cet égard; il rappelait que l'insurrection avait été pour le Monténégro l'occasion de lourdes charges à cause des nombreux réfugiés qu'il avait bien fallu recevoir et nourrir.

Le prince Nikita se plaignait enfin des mesures militaires de la Turquie comme ayant un caractère comminatoire pour le Monténégro qu'elle tendaient à tenir dans une espèce de blocus. C'est là ce qui l'avait obligé à prendre les mesures de précaution qui avaient appelé l'attention du grand vizir. Le grand vizir a répondu, le 16 juin, que la Porte n'avait jamais suspecté les intentions du prince de Monténégro; qu'elle n'avait pris elle-même que les mesures militaires rendues indispensables par l'insurrection.

C'est sur ces hypothèses que l'on fonde la supposition d'un accord in extremis entre le gouvernement de Constantinople et celui du Monténégro, mais il ne faut pas leur donner plus d'importance qu'elles n'en méritent.

Tous les intérêts du Monténégro portent cet état à secourir les Serbes, et il faut s'attendre à les voir les soutenir dès que le premier coup de canon aura été tiré.

Nos lecteurs se rendront parfaitement

compte d'ailleurs en lisant nos dernières dépêches de la situation.

LETTRÉ PARISIENNE

(Correspondance particulière)

Paris, 30 juin.

J'espère bien vous faire connaître, avant de clore ma lettre, le résultat de l'entrevue des délégués des groupes de gauche avec le garde des sceaux au sujet de la loi municipale, et aussi ce qui aura été décidé dans les réunions de ces groupes à l'issue de l'entrevue. En attendant je dois vous dire qu'il se fait de grands efforts parmi les républicains raisonnables pour faire retirer la proposition Gatinéau, dont le maintien après la lettre du maréchal, n'est pas sans être embarrassante pour le ministère. Après l'interpellation annoncée par M. Raspail au nom de l'extrême gauche et celle projetée par M. de Castellane au nom de la droite, il se trouverait, si la proposition Gatinéau persistait, que le gouvernement n'aurait contenté personne sur les bancs de la Chambre en exceptant de la cessation des poursuites les crimes et délits de droit commun et certains faits insurrectionnels qui ne sauraient être innocués à cause de leur gravité. On suppose au surplus que la proposition Gatinéau ne reste en suspens qu'afin d'exercer une pression sur le gouvernement en le déterminant à se montrer plus large et aussi plus prompt dans l'exercice de son droit de grâce.

Le journal *Les Droits de l'homme* a été condamné, aujourd'hui dans la personne de deux de ses gérants à 10.000 francs d'amende, pour avoir publié des articles signés X. attribués à M. Henri Rochefort. Ce jugement devra être exécuté immédiatement nonobstant appel, ce qui oblige l'administration du journal à payer sans retard ces 10.000 fr. avant de continuer à paraître.

La commission relative aux poursuites a tenu une première séance dans laquelle MM. Godet, Germain Casse et Floquet ont engagé celle-ci et présenter sa proposition malgré les lettres du maréchal de Mac-Mahon. La commission tient une nouvelle séance au moment où je termine.

La Commission sénatoriale de la collation des grades s'est réunie et a tenu une séance importante. M. Paris a protesté contre l'assertion de plusieurs journaux qui accusent la majorité de la Commission d'incliner pour l'ajournement et le président M. Krob-Bernard, a invité la commission à entrer en discussion. M. Jules Simon ayant représenté que l'opinion de chacun est connue et que la discussion est désormais inutile, M. Fournier a objecté que l'opinion de la minorité devait être au moins constatée dans le rapport. Par suite de l'observation de M. Fournier, chaque membre a dû exposer son opinion. Il est probable que le rapporteur sera nommé dans la prochaine séance.

Ainsi que je le présentais plus haut, je viens de recevoir des informations de Versailles relatives à la démarche des délégués des gauches auprès de M. Dufaure. MM. Germain, Bethmont, Albert Grévy, Ferry, Lepère et Gambetta président et délégués des trois groupes ont eu une entrevue avec M. Dufaure au sujet de la loi municipale et ont proposé le retour à la loi de 1871 ou, si l'entente entre le cabinet et la majorité ne se faisait pas, l'ajournement de la loi municipale. M. Dufaure n'a opposé aucune fin de non recevoir à la proposition des gauches et a dit qu'il transmettait ces propositions au Conseil.

Les bureaux des trois groupes de la gauche se réunissent en ce moment pour recevoir la communication de leurs délégués. Demain, ont

aboutira sans doute à une solution quelconque. Je prévois surtout celle d'un lavotement.

Rien de nouveau à la dernière heure, sur la Serbie. Demain un conseil des ministres sera tenu à Versailles sous la présidence du maréchal président.

LES ORSÈQUES DE M. SALVATOR

Un financier bien connu, M. Casimir Salvator, atteint, ces jours derniers, d'un érysipèle intérieur, succomba avant-hier.

Né à Paris en 1812, M. Salvator y avait fait d'excellentes études, et avait toujours conservé le goût des lettres. Entré jeune dans les affaires, il s'y était fait remarquer par son esprit judicieux et conciliant.

M. Salvator avait occupé d'importantes fonctions. Il avait été inspecteur général des finances, vice-président du chemin de fer du Midi, membre du conseil d'administration des chemins de fer autrichiens, directeur du Crédit mobilier. Il avait pris part aux principales opérations des frères Pereire.

M. Salvator avait épousé, en 1863, une actrice jeune, mais déjà célèbre: Mlle Delphine-Éléonore Fix, née de parents israélites à Tillycourt (Moselle), élève du Conservatoire, et devenue par ses talents dramatiques sociétaire du Théâtre-Français. Elle mourut en couches le 12 juin 1864; et ce fut un coup mortel pour M. Salvator, qui perdit en elle une compagne intelligente et dévouée.

En 1875, M. Salvator était entré comme administrateur à la Banque impériale ottomane. Il était décoré de la Légion d'honneur.

C'est hier à deux heures qu'ont eu lieu les obsèques de M. Salvator, au milieu d'une affluence considérable de parents, de collègues, d'amis. Le deuil était conduit par son frère, M. Salvator, colonel d'artillerie en retraite. On remarquait dans le long cortège qui suivait le convoi: M. le ministre des affaires étrangères; M. Isaac Pereire et tous les membres de sa famille; M. d'Eichthal, président du conseil d'administration des chemins de fer du Midi; M. Malet, président du conseil d'administration de la Banque Ottomane, ainsi que tous leurs collègues; M. de Roussy, directeur de la comptabilité au ministère des finances; M. Lelibos, directeur de l'administration des Postes, et un grand nombre de banquiers, d'administrateurs de nos grandes compagnies, d'inspecteurs et de directeurs du ministère des finances.

PARIS

UNE ÉMEUTE D'ÉTUDIANTS BOULEVARD SAINT-MICHEL. — Avant-hier, dans l'après-midi, une bande d'étudiants a parcouru les boulevards Saint-Michel et Saint-Germain et les rues Racine et Vaugirard: « A bas les jésuites! »

La cause de cette bruyante manifestation, d'abord inconnue, a été révélée au public devant les salles désignées pour le concours de l'École polytechnique.

Les étudiants accusaient un professeur de cette École, qui est en même temps attaché à l'école des jésuites de la rue des Postes en qualité de professeur de géométrie descriptive, d'avoir indiqué d'avance à ceux de ses élèves qui fréquentent cette École le sujet de la composition d'épure, qui était l'intersection d'un hyperboloïde et d'un cône ayant une génération commune.

Dans les salles du concours, à la Sorbonne et à l'Orangerie du Luxembourg, des élèves indignés avaient publiquement fait part au capitaine qui surveillait les compositions des bruits qui circulaient, et enfin l'un d'eux a pu faire connaître exactement le sujet de la composition avant la remise des feuilles encore cachetées, ce qui a été reconnu vrai après le dépouillement.

On devine l'émotion que ce grave incident a produit.

Les concurrents se répandirent au dehors dans un état de surexcitation qui explique, sans la justifier, la manifestation par laquelle la tranquillité du quartier Latin a été un instant troublée. Le conseil de l'École polytechnique, informé de ces faits, a ajourné le concours à samedi prochain.

Le soir, l'agitation durait encore. Vers cinq heures, les étudiants, de plus en plus surexcités, traversaient la Seine. Au Palais-Royal, ils ont fait, rangés en files tumultueuses, le tour des diverses galeries. Les gardiens de la paix les ayant rencontrés dans la galerie d'Orléans, les ont obligés à se disperser et à cesser leurs cris, ce qui a été obtenu sans difficulté. Le fait de l'indiscrétion dont il s'agit est aujourd'hui l'objet d'une enquête qui permettra non-seulement d'établir la vérité, mais aussi de punir le coupable.

Le Schah de Perse se dispose à faire une seconde visite à Paris, et son intention, paraît-il, est de revenir avec une suite encore plus nombreuse que celle qui l'accompagnait il y a deux ans, et dont la malpropreté est restée légendaire dans tous les appartements qu'elle occupait.

« L'Asile de l'Univers » quittera Téhéram à la fin d'août; il séjournera quelques jours à Naples, où le roi d'Italie ira le recevoir, et il viendra, en passant par le Piémont et le Mont-Cenis, à Paris, où il se propose de passer tout le mois d'octobre. »

Il est probable que cette seconde visite du « Roi des Rois » laissera les Parisiens assez froids, et que les huchons de carafe que ce monarque, ami des cabriolets, met sur son bonnet d'astrakan, n'exciteront plus le même enthousiasme.

CAUSERIE

Où me pousse le vent, je vais.

Au-delà du rocher de Pierre Scize, près de l'église de l'Observance existait autrefois un monument modeste, pieux pèlerinage aujourd'hui oublié.

C'était le tombeau des deux Amants.

C'est là que les amoureux cherchant la solitude, le silence, ces deux biens du cœur venaient loin des yeux profanes renouveler à la face de Dieu leurs serments d'amour sur la tombe de ceux qui avaient aimé; c'est là que les amis venaient resserrer par un pacte authentique les liens de leur amitié.

Isabeau Allemand à laquelle la légende a donné plus tard le nom de *la Belle Allemande* y venait soupirer dans les bras du malheureux Edmond de Beaujeu. Hérodote et Hérodias exilés à Lyon par l'empereur Caligula y trouvèrent un sanctuaire pour leur amour.

Nul serment d'amour, nulle tendre promesse ne semblaient sincères aux jeunes

Lyonnais, à moins que ce serment, cette promesse n'eût été jurée sur ce funèbre monument de l'amour: et l'on s'aimait, alors!

Le tombeau a disparu, renversé par la main profane de l'art et des architectes; le pèlerinage a cessé; hélas! l'amour lui-même semble avoir disparu aussi.

Ils ne sont plus, ces sentiments charmants qui faisaient le bonheur de nos pères; ils ne sont plus ces moments d'amour passés loin du monde; il n'est plus le temps où l'on aimait l'amour pour l'amour, la femme pour la femme, le bonheur pour lui-même.

Le Progrès et le Temps, ces deux ennemis ligés contre nous ont tout effacé, tout emporté; ils nous ont créé des besoins nouveaux, des allures nouvelles, et, si le tombeau des Amants existait encore, nous verrions son portique abandonné et désert, dernier vestige de la pieuse civilisation de nos pères, resté debout, seul, en face de notre civilisation.

De quelles rires n'accueillerions nous pas aujourd'hui deux amants qui s'en iraient chaque soir, loin de la ville, mus par une sorte de superstition, renouveler leurs serments éternels à la face de Dieu sur le tombeau de ceux qui avaient aimé avant eux? De quels sarcasmes n'accueillerions nous pas leurs protestations éternelles, leurs extases mutuelles, leurs adorations platoniques? Nous ne croyons même plus à l'amour, nous ne croyons plus à l'extase du cœur; nous ne croyons plus qu'à l'extase ou plutôt à la satisfaction des sens.

Aimer n'est plus un sentiment, c'est une dépense; et le tombeau des deux amants est remplacé par les salons particuliers et les chambres garnies.

La femme a du reste perdu elle-même ses charmes et ses grâces et l'amant le plus tendre ne saurait un instant lui faire oublier une épingle à cheveux mal placée; elle veut bien encore être aimée, mais elle ne veut plus aimer.

Chaque jour l'amour s'éloigne. Hélas! nous n'irons plus au Tombeau des Amants.

G. WILHEIM.

JOURNÉE LYONNAISE

De 2 à 7 heures

UN GÉNIE IGNORÉ. — que de talents ignorés qui n'ont point l'occasion de se propager.

Cette après-midi à trois heures, un homme auquel la diva bouteille avaient sans doute découvert des horizons sublimes le vant les bras au ciel et marmotait tout bas des mots que nous ne comprîmes pas.

Sans doute, ce simple ouvrier étant né pour être avocat, un moment de surexcitation lui avait rappelé son premier but et il regretta de ne pouvoir monter les degrés du temple pour aller y déployer son éloquence.

Hélas! la police vint interrompre le cours de ses regrets, et lui procura un abrit peu digne d'un Démosthène.

Feuilleton du PETIT JOURNAL DE LYON

1

UNE HAINE

AU BAGNE

PAR

Pierre ZACCONE

1

LA MORT DU COMTE DE BERRY.

A l'heure où la nuit tombe dans les rues de Paris, où les fenêtres s'allument et brillent de toutes parts, depuis le rez-de-chaussée jusqu'à la mansarde, où les passants glissent comme des ombres dans les demi-ténèbres qui estompent les maisons de tons grisâtres; à cette heure, cent mille drames se jouent à la fois sur ces cent mille théâtres qui étincellent, drames sombres et terribles qui se passent derrière la toile, où nul spectateur n'assiste, qui se nouent dans l'orgie, se déroulent dans le vice et ont tous pour péripéties la faim, la douleur, le suicide ou le crime... Et ces drames, que nul ne voit, sont autrement émouvants que tous ceux qui se déroulent à froid des hommes payés

pour peindre la fureur ou le désespoir, car, dans ceux-là, c'est une fureur vraie qui tord les muscles de l'acteur, c'est le désespoir seul qui imprime la pâleur sur son visage, et, lorsqu'il tombe mort, ce n'est plus pour aller se reposer dans la coulisse; car la coulisse, pour lui c'est la tombe...

Par une soirée du mois de février 1845, dans un petit salon simplement meublé, situé au fond d'un des plus élégants hôtels de la rue d'Amale, un deces terribles dénouements se préparait.

Un jeune homme était là, écrivant à la lueur de deux bougies, et la rapidité fiévreuse avec laquelle la plume courait sur le papier accusait la violence de l'émotion à laquelle il était en proie.

C'était un homme de vingt-deux ans à peine, dont les traits sérieux et l'air blasé trahissaient cette expérience hâtive de la vie qui distingue aujourd'hui la jeunesse parisienne, et la marque d'un cachet particulier; il avait la moustache et les cheveux blonds, les yeux d'un bleu foncé, le front bien dessiné, mais dans la physionomie quelque chose de flottant d'irrésolu qui annonçait un caractère à la fois faible et impressionnable, une nature ardente, facile à tous les entraînements, puissante, pour la satisfaction de ses appétits.

Au tour de lui tout accusait une vie de luxe, des habitudes de plaisir et des instincts artistiques: c'était ici une panopie où brillaient des armes rares, des boucliers, des cottes de mailles, des hauberts, des dagues et des épées dont les coiffures à jour étaient travaillées comme des dentelles; plus loin, des bronzes de Barye, des répliques de l'antique, une petite bibliothèque contenant une centaine d'ouvrages introuvables, et mille inutilités ruineuses éparses dans un dés-

ordre qui eût révolté l'œil d'un collectionneur et ravi celui d'un artiste.

Il allait commencer une troisième lettre lorsqu'un coup de sonnette se fit entendre. Distrait un moment par ce bruit, il se remit aussitôt à écrire, mais un second coup vint de nouveau l'interrompre.

— Ah! dit-il avec un triste sourire, j'oubliais que j'ai donné congé à Jean et que je lui ai même recommandé: de ne pas rentrer avant minuit.

Il se leva et alla ouvrir. Un instant après il revenait avec un jeune homme qui devait avoir quelques années de plus que lui, et dont toute la personne formait avec la sienne le plus parfait contraste.

Le nouveau venu était brun, d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, mis avec une recherche et surtout un confortable un peu bourgeois. Autant il n'y avait d'abandon et de négligence dans la toilette de son ami, autant celui-ci était rigoureusement soigné jusque dans les plus petits détails d'une tenue irréprochable, au point de vue de la convenance.

— Bonjour, Paul, dit le maître de la maison en tendant sa main ouverte au visiteur.

— Bonjour, Maxime, dit celui-ci en répondant à cette avance amicale avec une hésitation dans laquelle perçait une certaine déférence.

— Tu es toujours heureux, toi, reprit Maxime en approchant un siège du sien et faisant signe au jeune homme d'y prendre place, le calme de ta vie se reflète si éloquentement sur ton visage, qu'on se sent porté à envier ton existence sans la connaître.

— Que je puisse être un sujet d'envie pour qui que ce soit, voilà déjà qui est fort douloureux, mais, à coup sûr, ce ne saurait être pour le bril-

lant Maxime de Brescé, dont les plus fiévreuses du boulevard de Gand se font un point d'honneur d'imiter le luxe, le goût et l'élégance.

— Et pourtant, rien n'est plus vrai, répliqua Maxime, et je donnerais sans hésiter dix années de ma vie pour échanger ma destinée contre la tienne.

— En vérité, dit Paul en souriant, tu voudrais échanger ton andalous pur sang contre une place au comptoir, où je passe douze heures tous les jours; la vie indépendante contre un abrutissant esclavage; tes cinquante mille livres de rente contre mes six mille francs d'appointements!

— Avec tes six mille livres de rente, tu trouves le moyen d'être heureux, n'est-ce pas?

— Non-seulement je suis heureux, mais je fais des heureux: quatre mille francs suffisent et au delà à mes besoins personnels; j'ai donc par an un superflu de deux mille francs. Eh bien! ce superflu je le trouve sans emploi, il me sert à élever une fille de ma sœur, pauvre femme rivée pour la vie à un misérable dont les vices la réduisent à une incurable misère, et qui subit sa destinée avec une résignation héroïque; une seule chose pouvait adoucir son désespoir: c'était la pensée de savoir sa fille à l'abri du sort auquel elle semblait fatalement destinée, et cette suprême consolation, j'ai pu la lui procurer en me chargeant de son enfant. — Il y a cinq ans, elle en avait dix alors, je l'ai placée dans un pensionnat, où avec mille francs je paye les frais de son instruction et de son entretien.

(A suivre)

O BIGAMIE! QUOUSQUE TANDEM — Hier soir, à deux heures, sur la place Bellecour, un jeune homme et une jeune femme sortaient de la Maison-Dorée, lorsque tout-à-coup, une seconde personne du sexe qui cause nos pleurs se précipite sur le couple à l'improviste, et prétendant que le jeune homme est son mari, s'efforce de montrer à sa rivale avec toute la vigueur de ses membres et de son parapluie, sa seule arme (hélas!) que la bigamie est une chose illícite.

Pendant un instant, les deux femmes se livrent à un échange non interrompu de procédés plus ou moins conciliateurs, jusqu'à ce qu'enfin, un gardien de la paix, se montrant tout à coup sur le champ de bataille, sépare les combattants et leur conseille d'aller reprendre leur sang froid chacun dans une direction différente.

Quelques personnes honorables de notre ville ont eu l'heureuse idée de songer à une cavalcade pour le mois de septembre prochain. M. le préfet du Rhône ayant fait savoir que cette fête lui serait agréable, une réunion a eu lieu jeudi dernier, 29 juin, à 8 heures du soir dans les bureaux de l'Agence de publicité, 14, rue Confort. Un comité d'initiative composé de douze membres a été nommé pour faire les démarches nécessaires et une pétition a été adressée à M. le préfet qui accordera nous en sommes certains, l'autorisation demandée.

Une deuxième réunion a eu lieu hier soir à la même heure et dans le même local. Des visites seront faites aux personnes influentes de la ville pour leur demander leurs bons concours pour l'organisation définitive.

Une nouvelle réunion du comité doit avoir lieu incessamment; nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce qui sera décidé.

Encore une fête qui se prépare et que notre jeunesse lyonnaise saluera avec plaisir!

Sait-on combien la voirie emploie d'hommes en été pour l'arrosage public de nos rues et de nos promenades?

900 environ. La plus grande partie de ces travailleurs est disséminée au parc, sur les grandes places comme celle de Bellecour, les cours du Midi et dans nos grandes artères telles que celles de la rue de Lyon, de la rue de l'Hôtel-de-Ville, etc., et ces endroits sont à peu près exclusivement arrosés au moyen de pompes à main.

Le tonneau d'arrosage est presque complètement abandonné, cependant il en existe encore une cinquantaine qui fonctionnent depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir.

Hier au soir un douloureux accident s'est produit à notre imprimerie.

On commençait le tirage du numéro spécimen du *Petit Journal de Lyon* lorsqu'un des machinistes ayant voulu s'assurer du bon fonctionnement d'une pièce eut un doigt pris dans un engrenage qui le lui coupa au-dessus de la première phalange. Le malheureux reçut les premiers soins

à la pharmacie Simon où il supporta, avec un courage héroïque, une opération des plus douloureuses que lui fit le docteur Carrier.

Il voulut ensuite revenir à l'imprimerie et ce n'est qu'après avoir assisté au tirage du journal qu'il rentra chez lui.

Nous apprenons à l'instant que l'exposition d'eaux-fortes qui a lieu en ce moment au pavillon Bellecour est prolongée de huit jours au profit des pauvres.

Nous engageons vivement les amateurs et artistes à visiter cette intéressante collection.

Une ancienne dépendance du couvent de la Grande Chartreuse, située dans le canton d'Arvillard, département de la Savoie, non loin des eaux d'Allevard, la Chartreuse de Saint-Hugon, a été vendue aujourd'hui samedi à 1 heure à l'audience des criées du tribunal civil de Lyon pour le prix de 277,000 fr.

Le couvent, qui a été en grande partie détruit pendant la révolution de 1789, avait un aspect grandiose. Il était situé dans la vallée de Saint-Hugon, sur les bords du torrent de Beus, et entouré de sapins gigantesques. C'est une vallée des plus pittoresques de la Savoie. Il ne reste plus aujourd'hui que la façade principale dans laquelle on remarque un superbe portail en fer forgé du 17^e siècle avec des piliers en marbre noir. Dans l'intérieur existe encore un escalier monumental.

Une forêt de sapins de plus de 500 hectares est attenante à cet immeuble.

Un accident qui aurait pu avoir les suites les plus graves, et qui a amené un nombre public, s'est produit dans la rue Centrale, angle de la rue Tupin.

Un fiacre, qui sortait de cette dernière rue, s'est jeté sur un camion qui venait en ce moment au grand trot de son cheval de la rue Centrale. Heureusement, les chevaux ont pu être retenus à temps, et le cocher, qui aurait pu éprouver de graves contusions n'a eu à déplorer que la perte d'un de ses brancards.

Reliques de Don Quichotte. — Nous proposons à nos lecteurs d'aller voir, au n° 23 de la rue Mercière, la chose la plus curieuse et la plus comique que l'on puisse imaginer. C'est une paire de bottes antiques, que nous appelons, nous des bottes de récurateurs d'égoûts ou de vidangeurs, mais que l'honnête antiquaire qui les possède prise bien plus haut que tout cela: car il les a décorées de cette pompeuse étiquette sur magnifique papier vélin: Les bottes du célèbre Quichotte. Prix: 500 fr.

O célèbre don Quichotte, longtemps on a méconnu ta gloire, mais voici qu'elle va briller un vif éclat, et l'on se disputera bientôt jusqu'aux moindres choses qu'aura touchées ta noble personne. Et cet éclat d'autant plus resplendissant qu'il est plus nouveau, tu le dois à qui? à un brave marchand de la rue Mercière. Cet homme ne

s'est même pas inquiété, dans le noble élan qui l'a tout-à-coup saisi, de savoir si tu avais réellement existé. Il avait entendu raconter ton histoire et il s'est dit à lui-même « Don Quichotte était chevalier; par suite il avait des bottes, et ces bottes... les voici! »

Don Quichotte, noble chevalier, tes cendres ne vont-elles point tressaillir d'aise dans ton mausolée?

On nous prie d'annoncer que le cabinet du docteur **J.-P. Médica**, est transféré, rue Centrale, 31; et que lui seul, dans le département du Rhône, applique sa méthode et ses systèmes, sur toutes les maladies chroniques.

PETITS FAITS

La réunion générale des ouvriers coiffeurs de l'agglomération lyonnaise, aura lieu lundi 3 juillet, à trois heures du soir, salle Fredouillère, rue Duguesclin, 167.

Un concours s'ouvrira à Lyon le 19 août, pour l'admission dans les écoles d'arts et métiers. Les jeunes gens des départements du Rhône, Ain, Loire, Drôme, Saône-et-Loire, sont admis à y prendre part.

La gendarmerie de Saint-Symphorien-sur-Coise a mis en état d'arrestation une fille Escot, coupable d'infanticide.

Cette fille était domestique chez M. Flichet, propriétaire à Coise.

NOUVELLES DE PARTOUT

Le capitaine Webb, qui a traversé la Manche à la nage le 6 août dernier, annonce, pour le mois de septembre, un tour de force encore plus surprenant. Le capitaine se propose cette fois d'aller à la nage du nord de l'Ecosse en Irlande.

Au nombre des artistes dont les œuvres ont figuré cette année au Salon de Paris se trouve un enfant âgé de douze ans et demi, Louis de Schryver. Les deux tableaux qu'il avait présentés au jury d'examen sont: un *Vase de Violons* et *Bourguignons et Chrysanthèmes*.

L'archevêque de Bordeaux, imitant l'exemple donné par l'évêque de Strasbourg, vient d'adresser aux curés de son diocèse une circulaire dans laquelle il adresse un pressant et éloquent appel à la charité des fidèles en faveur des Alsaciens victimes de la dernière inondation du Rhin.

Deux enfants et une femme ont été tués par la foudre à Corsavy, auprès d'Arles. La femme était en train d'allaiter un enfant. La foudre lui arracha le neurillon des bras et le jeta, sans qu'il ressentit aucun mal, sur une table tout près de là. La mère est morte le 26 au matin, après les plus cruelles souffrances. Les deux enfants étaient enfermés dans une chambre où on les a retrouvés morts. Leurs cadavres ne portaient aucune marque particulière.

Le *Standard* annonce la faillite de MM. Lunin, Manklyn et Co. Le passif serait de cent-soixante dix mille livres sterling.

Un fort tremblement de terre a eu lieu à Corinthe et dans les villages environnants. Plusieurs maisons ont été renversées, les autres menacent ruine. Les habitants sont en fuite. Des rochers se sont détachés des montagnes.

Cinq cent étudiants de l'Ecole polytechnique de Berne ont organisé un charivari contre

le professeur Tscheschwitz qui a avoué avoir engagé un apprenti compositeur d'imprimerie à soustraire des épreuves de la brochure de M. d'Arnim Pronihito, est ce par patriotisme,

BULLETIN COMMERCIAL

Paris, 30 juin, 1876.

Céréales et Farines: Nous n'avons aucun changement à signaler dans la bonne situation des récoltes en France et à l'étranger. L'Italie et l'Espagne ont terminé leurs moissons dans d'excellentes conditions, et si dans l'ensemble, la quantité laisse à désirer, la qualité du grain est excellente. On commence à couper les blés dans la Provence et les correspondances de ces contrées sont des plus satisfaisantes sous tous les rapports. Nos marchés français continuent à accuser de la baisse, hier à Châteauneuf malgré de faibles apports les blés ont baissé de 75 cent. par sac à Bordeaux les affaires sont nulles, les prix nominaux. A Nantes la tendance sur les blés est très-faible, en farines les affaires sont nulles. Marseille est calme, les ventes de la journée d'hier ont été de 14,400 hect. dont 12,800 à livrer. Importations 22,000 hectol.

Aucun changement à signaler sur les marchés de l'étranger. A Anvers les transactions sont insignifiantes les prix ont fléchi de 0,25 à 0,75 la tendance est faible. En Angleterre, les prix sont en baisse sur la plupart des marchés de l'intérieur.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE D'AUJOURD'HUI 15 JUILLET
3 heures soir

Minuit! minuit! l'heure des crimes. Burtillet, imprudent! cette nuit, à cette heure-là, vous chantiez, et comme des agents de la police, vous en manifestiez tout haut leur étonnement, vous leur répondez des fadaises.

J'entends bien que votre avocat M^r Minard, pose que vous aviez démenagé vos meubles ce jour-là et que par surcroît de malheur vous fétiez votre patron saint Pierre.

Mais, hélas! il faudra malgré toutes ces circonstances, aller réfléchir six jours, au diapason que l'on doit donner à sa voix vers minuit.

Mais, tiens, que vois-tu, et quel est ce cortège? Qui s'avance en ces lieux?

Plan, ran plan plan; ran plan plan, ran plan plan, ran plan plan.

Je vous présente le jeune Dupuy (Jean) dont nous avons eu l'honneur de vous parler plus haut, dans la chronique et qui avait subtilisé à M. Burland dans la rue Sala, un petit paquet de dentelles hier soir.

Au moment où nous pénétrons dans la salle d'audience, il présente à M. le président ses dénégations les plus formelles et ses larmes.

Mais M^r les juges jettent malheureusement leurs regards sur un respectable in-quarto qui forme le dossier judiciaire du sus-nommé, et on ne peut se retenir de lui faire un petit cadeau pour le récompenser du travail qu'il a donné jusqu'ici aux expéditionnaires.

Il obtient, pour toute gratification, quinze jours de mise en cage.

Morel, issu de Chambéry, Pitié, issu de Lyon, le tribunal vous renvoie à la prochaine audience.

Feuilleton du **PETIT JOURNAL DE LYON**

LE CASSEUR DE PIERRES

PAR **Charles DESLYS**

I
LE PORTEUILLE VERT

Vous est-il parfois arrivé, sur une grande route, de faire halte devant un casseur de pierres, de le regarder longuement et de vous dire: — Pauvre homme! il est là, toujours là; qu'il pleuve ou qu'il vente, malgré le froid, malgré les ardeurs du soleil, il est là, toujours, absolument comme une des bornes métriques du chemin. Encore, s'il en avait l'immobilité; mais non... il faut qu'il mange, lui... et la nécessité du travail le remet chaque matin en mouvement. Les jambes arquées, le corps en avant, les reins rompus, la tête bestialement inclinée vers le sol, il frappe des deux mains, il frappe sans cesse. Ce n'est plus un homme, c'est une machine à briser les cailloux... c'est un marteau vivant.

qui soignent avec amour leur canton et s'en font une sorte de gloire. Leurs pyramides de cailloux sont déposées avec une sorte d'art sur de longues plantes-bandes de gazon aussi soigneusement entretenues qu'une pelouse de jardin. Le fossé a été tiré au cordeau; ses berges se montrent toujours vertes; il n'est pas jusqu'à la hutte de paille, unique abri contre l'orage, qui n'ait de petits airs coquets et qui ne fassent honneur à ces cantonniers modèles. Quand tout est bien en ordre chez eux, quand ils ont ratissé jusqu'à la dernière feuille morte, ils sont satisfaits.

Quel beau sort de vivre sur la grande route et de porter un numéro jaune sur un chapeau verni! ce sont les philosophes du métier, ceux-là; ce sont les heureux, ce sont les sages!

Mais ceux qui ont pu rêver un autre destin, ceux qui ont des regrets, des appétits, de l'ambition, comme notre casseur de pierres à nous, comme Jean Maillard.

C'était le fils d'un cultivateur de la Normandie. A cette époque là les cultivateurs rougissaient de la charrue, et voulaient que leurs fils devinssent des messieurs, des avocats. Le petit Jean avait été mis au collège d'Yvetot où il n'apprit littéralement qu'à mépriser son bonhomme de père. Dix ans plus tard, et toujours de la même façon négative, il étudiait le droit à Caen. Le père Maillard mourut, à demi-ruiné déjà, mais du moins avec la candide croyance qu'il avait fait de monsieur son fils un grand homme.

Cette histoire est celle de bien des paysans d'il y a vingt ans.

Jean recueillit en toute hâte les débris de la fortune paternelle, et s'en alla les dissiper rapidement à Paris.

Bien que Madeleine ne fût qu'une simple ouvrière, ce fut un malheur pour elle d'aimer Jean Maillard. Elle était sage, il l'épousa, mais reprit presque aussitôt ses habitudes de débauches.

L'heure de la misère approchait; un enfant arriva, une petite fille. Pauvre Denise! le jour même de sa naissance, les huissiers étaient venus saisir son père.

Que faire! que devenir! Maillard eut quelques velléités de courage; mais elles se brisèrent promptement contre les obstacles, il ne savait rien, il n'était propre à rien, il n'avait même pas l'habitude du travail.

L'exemple et les encouragements de sa digne compagne prolongèrent néanmoins la lutte. Il essaya de vingt métiers, Madeleine avait repris le sien; en travaillant jour et nuit, elle parvenait à nourrir sa fille et son mari, mais les yeux s'usent vite quand on les surmène: à la suite d'une longue maladie, Madeleine se réveilla presque aveugle.

Il y eut chez Jean Maillard le dernier effort de la lampe prête à s'éteindre. Rien ne lui réussit cependant. Pour s'étourdir, il but. Madeleine pleura. Denise aussi. Elle commençait à comprendre: elle allait avoir dix ans.

Une petite sœur de quatre ans, un petit frère de dix huit mois complétaient la famille.

Cet intérieur devint quelque chose d'horrible. Jean Maillard n'était point, au demeurant, un méchant homme: il s'attendrit, on lui pardonna. La résolution fut prise de retourner en Normandie, au village où l'on retrouverait peut-être des parents, des protections, des ressources.

Ce fut une triste odyssée que ce voyage, et durant la route, parfois, en voyant passer cet homme au regard assombri, cette pâle mère et

ces trois enfants en gueulles, les honnêtes gens se rangèrent en disant:

— Voici le vagabond et sa famille!

On arriva. L'impression produite par les voyageurs fut répulsive: nul ne reconnaissait Jean Maillard; à peine quelques parents daignèrent-ils se souvenir de lui. Les envieux se réjouissaient tout bas de sa chute; il avait été orgueilleux jadis, au temps de la prospérité. Les anciens amis exagérèrent leur indifférence, dans la crainte qu'on ne leur empruntât de l'argent. L'accueil en somme fut exécrable, il fit presque regretter Paris.

D'autre part, le voyage avait été fatal pour les enfants. Les deux plus jeunes, brisés de fatigue, étaient tombés malades en arrivant. La petite mourut le surlendemain; deux jours après, ce fut le tour du petit garçon. Denise elle-même, Denise semblait si faible et si pâle, qu'on eût dit à chaque instant qu'il allait falloir creuser une troisième tombe au cimetière.

Le désespoir de Madeleine était déchirant, la morne désolation de Jean Maillard devenait presque une sombre folie. La pitié publique s'émut enfin. Grâce à l'activité charitable du curé, une collecte assez fructueuse fournit aux premiers besoins de la misérable famille. L'agent-voyer daigna se rappeler que Jean Maillard avait été son camarade de collège, et lui offrit une place de cantonnier sur la route départementale qui va de Honfleur à Caen. Il accepta; c'était du pain pour sa femme; c'était peut-être la vie de son dernier enfant, de sa fille!

(A suivre)

Ce ; car il veut s'assurer, par lui-même, de toute la variété que présentent vos prodigieux antécédents.

Un témoin insinué, avec malice que vous êtes de tout à propos, pour les audiences un goût infiniment prononcé.

Quand à vous, Battut Antoine, vous fêtez le divin Bacchus ; et souvent votre domicile ne vous apparaît que dans un horizon très lointain.

Vous aussi, vous fêtâtes hier la Saint-Pierre ; seize fois déjà, en vous réveillant avant l'aube un agent de la paix publique vous conduisit en ces doux lieux.

Battut Antoine, tendez la main ; tenez, voilà quinze jours de récréation solitaire.

Quant à vous, ma petite dame, vous avez joué avec la passion à peu près vingt-quatre ou vingt-cinq fois de suite ; le tribunal, voulant satisfaire votre passion favorite, ne peut vous accorder moins de 50 jours de votre plus doux plaisir.

Pour moi, lecteur, le mien est dans la table !

Et puisque le tribunal reconnaît à M^{me} X... l'honorable droit de terminer la séance, je m'en cours d'ores et déjà, satisfaire à la pétulance de mon estomac,

Dépêche Électrique

BOURSE DE PARIS

Samedi 1^{er} Juillet 1876

Précéd	VALEURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
67 30	3 0/0 Français.....	67 35	67 50
104 70	5 0/0 Id.....	104 75	104 92
71 90	5 0/0 Italien.....	71 75	71 85
10 60	5 0/0 Turc.....	10 60	10 94
"	5 0/9 Espagne ext.....	"	"
"	Id. excoup.....	"	"
103	Égyptiennes 1873.....	101	103
"	Banque de France.....	"	"
340 ..	Banque Ottomane.....	336	338 ..
342 ..	Banque Hollandaise.....	336	340 ..
150 ..	Crédit Mobilier.....	147	150 ..
557	Crédit Lyonnais.....	553	557
842 ..	Mobilier Espagnol.....	832	836
"	Paris à Lyon et Médit.....	"	"
509	Autrichiens.....	510	513 ..
166	Lombards.....	161	163
371 ..	Saragosse.....	370	374
272	Nord de l'Esp (non Est).....	257	258 ..
675 ..	Suez.....	671	665 ..
"	Délégations.....	560	535
94 3/4	Consolidés à Londres.....	93 3/4	93 3/4

BOURSE DE LYON

Samedi 1^{er} Juillet 1876

VALEURS	PRÉCÉDENT CLOTURE	DE NOUVEAU COURS
Liquidation		
Rente 3 1/2 %.....	67 45	67 20
— 5 %.....	104 65	104 55
Italien 5 %.....	71 95	71 85
Turc 5 %.....	10 75	10 62
Crédit Mobilier.....	558 12	553 75
— Lyonnais.....	543	543 75
Autrichiens.....	168 75	165
Lombards.....	"	"
Suez.....	"	"
Banque Ottomane.....	"	"
Comptant		
Ville de Paris 69.....	"	375
— 71.....	"	332
— 73 N.L.....	"	"
Bons liquidat. Ville de Paris.....	511 25	510
Ville de Lyon 65 67.....	507 50	506 25
— 71.....	"	"
— 72.....	"	505
Obligations Fusion ancienne.....	321 25	321
— nouvelle.....	317	315 30
— Dombes anciennes.....	294	"
— nouvelles.....	293	292
— Autrich. anciennes 2 E.....	"	299
— nouvelles.....	"	299
— Lombardes anciennes.....	237 75	237 25
— nouvelles.....	233	232
— Romaines.....	"	227
— Saragosse.....	253	252
— Nord Espagne Priorités.....	235	235
— Variables.....	211 50	210 50
— Portugaises.....	247	247 30
— Ottomane 1869.....	"	55
— 1873.....	51	"
Actions. Terrenoire.....	"	325
— Creusot.....	735	"
— Fourchambault.....	"	"
— Loire.....	365	365
— Montrambert.....	890	890
— St-Etienne.....	341	"
— Rive-de-Gier.....	71 50	71 50
— C ^e des Eaux nouvelles.....	"	"

36, Rue et place de Lyon, 38
AUX
DEUX PASSAGES
EXPOSITION
d'un nouveau choix très-considerable
DE
RIDEAUX BLANCS
brodés, brochés et guipures

Une nouvelle édition de la Géographie illustrée complète de la France, par Jules VERNE et Théophile LAVALLÉE, entièrement remise au courant des changements de toute sorte : territoire, ligne de chemins de fer et autres, survenus depuis 1870, paraît aujourd'hui à la librairie J. Hetzel et C^{ie}, 18,

rue Jacob. Cette révision minutieuse, qui touchait à la fois aux dessins et au texte, aux cartes, a été confiée au soin de M. Dubail, professeur adjoint de Géographie à l'école spéciale de Saint-Cyr.

Cet ouvrage est orné de 25 cartes et de 100 grandes vues des principaux sites et monuments de France. Il paraît en 20 fascicules à 50 c. et formera, complet, un très-beau, très-fort et très-riche volume illustré, petit in-4^e, à deux colonnes de 800 pages ; son prix d'une modicité extraordinaire, 10 fr. broché, 13 fr. cartonné doré, le met à la portée de tous.

LE GRAPHOLOGUE

Par Louis Bouvery
Joli volume in-8. — Prix : 1 fr. 50 ; par la poste, 1 fr. 75. — Livre fort curieux et fort intéressant, où l'auteur s'est appliqué à démontrer que l'écriture d'une personne suffit pour connaître son caractère, son tempérament, ses passions. — Cette thèse, présentée sous une forme agréable, est appuyée d'une grande quantité d'autographes de célébrités allant de Napoléon I^{er} à Verresch.

En vente à la librairie des MESSAGERIES DE LA PRESSE, 12, rue Comfort.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE MAINE-ET-LOIRE ET NANTES

A ANGERS ET A PARIS, 15, RUE LOUIS-LE-GRAND
CAPITAL-ACTIONS : 10 MILLIONS DE FRANCS
DONT 8 MILLIONS VERSÉS
SUBVENTIONS 8.190.000 Francs,
CONCESSIONS : 182 kilomètres dans le département de Maine-et-Loire ; 30 kilomètres de Nantes à la jonction de Maine-et-Loire.

EMISSION DE 35,000 OBLIGATIONS de 500 francs

AMORTISSABLES EN 96 ANNÉES ET RAPPORTANT 15 % INTÉRÊT ANNUEL
Payables Par semestres les 1^{er} Janvier et 1^{er} Juillet
A LA SOCIÉTÉ DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS, A PARIS
Le premier remboursement aura lieu le 1^{er} juillet 1877

Ladite Émission a été AUTORISÉE PAR DÉCISION MINISTERIELLE DU 24 JUIN 1876, sur le versement à la Caisse des

Dépôts et Consignations de 1,540,000 fr. complétant la justification des HUIT MILLIONS de dépenses préalables exigés par le décret de concession du 28 octobre 1873.

Prix d'Émission : 277 fr. 50

(Jouissance à dater du 1^{er} Juillet 1876)
PAYABLES COMME SUIV :
40 fr. en souscrivant ;
27 50 à la répartition ;
70 » du 1^{er} au 10 septembre 1876 ;
70 » du 1^{er} au dix janvier 1877, sous déduction du coupon échéant à cette date, lequel sera rayé net d'impôts ;
70 » du 1^{er} au 10 mai 1877.
Les versements en retard seront passibles de l'intérêt à 6 0/0.
Les souscripteurs pourront anticiper leurs versements avec bonification d'un escompte à 5 0/0, soit de 5 fr. 20 par obligation pour la libération intégrale au moment de la Souscription.
En tenant compte de cette bonification, le prix de l'obligation libérée en entier ressort à
272 fr. 30
soit un placement à 5 1/2 0/0 sans tenir compte de la prime de remboursement.
Les formalités seront remplies pour l'admission à la Cote officielle de la Bourse de Paris.

GARANTIES

Ce placement est garanti par 67 kilomètres de chemins de fer de Montrouit-Bellay à Angers, presque entièrement achevés, et dont l'ouverture à l'exploitation aura lieu en novembre prochain.
Une convention conclue, sous réserve de l'approbation du gouvernement, avec M. le président de la Compagnie des Charentes, assure un revenu net de 12,500 francs par kilomètre, soit de 800,000 francs pour la ligne de Montrouit-Bellay à Angers, alors que le service des 35,000 Obligations n'exigent qu'une annuité totale de 558 000 francs. Au delà de 25 000 francs de produit brut par kilomètre, la Compagnie de Maine-et-Loire et Nantes aura droit à la moitié de la recette.

La Souscription sera ouverte
Le JEUDI 6 JUILLET de 10 à 4 heures

A LA SOCIÉTÉ DE DÉPÔT ET DE COMPTES COURANTS, 2, place de l'Opéra à Paris.

On reçoit, dès maintenant, les demandes faites par correspondances, accompagnées du premier versement. LES SOUSCRIPTIONS D'OBLIGATIONS LIBÉRÉES AURONT UN DROIT DE PRÉFÉRENCE.
L'Administrateur délégué, SENCIER, G. O. *
Ancien conseiller d'Etat, ancien préfet du Nord et du Rhône.

Lyon. — Imp. Aimé Vingtrinier.

Le gérant : Ch. BLANCHIER

Etude de M^e ROBIN, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 74.

VENTE PAR LICITATION

En l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon, au Palais-de-Justice
D'UNE

GRANDE MAISON

Située à Lyon, rue Puits-Gaillet, 19

Revenu brut : 15,215 fr. 70. Revenu net : 13,560 fr. 10
Mise à prix 150,000 fr.

Adjudication au samedi 22 juillet 1876, à midi

Pour renseignements, s'adresser à M^e Robin, avoué poursuivant, à M^e Guillermain, avoué colicitant, demeurant à Lyon, place d'Albon, et à M^e Curty, notaire à Lyon, rue de Lyon, 30.

Pour extrait : A. ROBIN.

Etude de E^m PATRICOT, avoué à Lyon, rue du Bât-d'Argent, 10.

Vente aux enchères publiques

devant le Tribunal civil de Lyon
D'UNE

GRANDE ET BELLE MAISON

sise à Lyon, rue Mulet, 12, d'une contenance approximative de quatre cent dix sept mètres carrés, construite en pierres de taille, et maçonnerie, et couverte en tuiles creuses.

Elle se compose de caves voûtées, rez-de-chaussée, quatre étages, et greniers au dessus. Elle est desservie par un large escalier en pierres, à rampes droites avec paliers de repos.

La façade principale donnant sur la rue Mulet est percée de six ouvertures

Revenu annuel net 14,262 fr. 20

Adjudication au samedi 22 juillet 1876, à midi

Mise à prix 215,000 fr.

Outre les charges, A. PATRICOT.

Pour les renseignements, s'adresser à M^e Patricot, avoué à Lyon, rue du Bât d'Argent, 10 ; et au greffe du Tribunal civil de Lyon, pour voir le cahier des charges qui y est déposé.

EAU de MÉLISSE des CARMES du Frère MATHIAS

A. EMERY
54, Rue Vacon, Marseille

contre : apoplexie, vertiges, vapeurs, vomissements, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestions, diarrhée, choléra, etc., etc.
Dépôt à LYON, place des Terreaux, 9 ; dans les bonnes pharmacies et chez les principaux droguistes, épiciers. — 1 fr. 10 le flacon à partir de 6 flacons, 1 fr.



VERITABLE FARINE MEXICAINE, del Benito del Rio, de Mexico, perfectionnée et supérieure, dont la réputation est universelle et établie par 10 ans de succès et 100,000 guérisons maladies de poitrine et les épouvements, la chite chronique, anémie et vieux catarrhes. Se vend à Lyon, pharmacie FARLEY, 114, quai de la Saône, et dans le Rhône et la Loire, chez les principaux pharmaciens, droguistes et épiciers. — M. R. BARLERIN, de Tarare, envoie 20 potages franco, pour 2 fr. 50 cent.

CAFÉ BARLERIN

recommandé aux personnes nerveuses, se vend dans les mêmes Maisons.

Office Judiciaire Suisse

GENÈVE

DIRECTEUR RESPONSABLE : A.-M. CHERBULIEZ
Rue du Stand, 9

L'Office Judiciaire Suisse se charge exclusivement sur Genève et le reste de la Suisse de :

- 1^o Recouvrements litigieux et amiables : Emolument sur encaissement 5 0/0.
- 2^o Représentation dans les faillites et liquidations : Emolument fixe, 5 fr. Emolument sur encaissement, 5 0/0.
- 3^o Litiges, consultations et renseignements juridiques : Emoluments modérés.
- 4^o Renseignements commerciaux : 1 fr. 10.

RÈGLEMENT DANS LES 24 HEURES APRÈS ENCAISSEMENT.

CONSEIL JUDICIAIRE

VINS DE MÉDOC

Cssé et de table, garantis purs et naturels, ordonnés aux malades et goutteux. S'adresser franco au propriétaire M. Pez Salat-Julien-Médoc.

On demande

des porteurs pour le Petit Journal de Lyon, s'adresser au bureau du journal.

DÉPURATIF DU SANG

Le Sirop concentré de Salsepareille QUET guérit toutes les maladies contagieuses, Dartres, Syphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, toutes les acrétes des humeurs, vices du sang, etc., etc. Ce médicament agit en toutes saisons et dispense des tisanes.
A Lyon, à la pharmacie Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5.

POUDRE MAZADE & DALOZ

14, RUE D'ALBON, LYON
La seule infatigable pour détruire les
CAFARDS
S'emploie avec des pommes de terre cuites, du sucre et de l'eau.
Vente chez M. M. les Pharm. Droguistes et Epiciers.

PHILODERME INDIEN

Spécifique guérissant
FEUX DU VISAGE, BOUTONS, ACNÉ.
Lyon, Pharm. MAZADE & DALOZ